

MM.
Wahn
Walker
Watson
Weatherhead

MM.
Whelan
Whicher
Whiting—135.

ONT VOTÉ CONTRE:

MM.
Barnett
Benjamin
Blackburn
Brewin
Broadbent
Burton
Douglas
Gilbert
Harding
Hellyer
Knight
Knowles (Winnipeg-
Nord-Centre)

MM.
Lewis
MacInnis (M^{me})
Nystrom
Peters
Rose
Rowland
Saltsman
Skoberg
Thomson
(Battleford-Kindersley)
Winch—22.

(Le bill est lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.)

* * *

• (1740)

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer que leurs Honneurs ont adopté le bill C-78, concernant l'emploi de l'expression «Colline du Parlement», avec des amendements qu'ils prient la Chambre d'approuver.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur: Avant de déclarer qu'il est 6 heures, il est de mon devoir, en conformité de l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: Le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose)—L'industrie—La fermeture possible de l'usine de la Skil à Richmond, (C.-B.)—Les mesures envisagées; le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis)—L'industrie—Le projet de fermeture de l'usine

[M. l'Orateur.]

de la Société Skil à Richmond (C.-B.)—Le cas des ouvriers; le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall)—L'industrie—Les pâtes et papiers—La fermeture d'usines—Les pourparlers avec les entreprises.

Plaît-il à la Chambre que je déclare maintenant qu'il est 6 heures?

L'hon. M. MacEachen: Oui.

M. l'Orateur: Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance est suspendue à 5 h 46.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

• (2010)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

LA LOI DE 1972 MODIFIANT LE CODE CRIMINEL

MODIFICATIONS AU CODE CRIMINEL, À LA LOI SUR LE CASIER JUDICIAIRE, À LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE, À LA LOI SUR LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE DÉTENUÉS ET À LA LOI SUR LES FORCES ÉTRANGÈRES PRÉSENTES AU CANADA

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice) propose: Que le bill C-2, tendant à modifier le Code criminel et à apporter des modifications connexes à la loi de 1967 modifiant le Code criminel, la loi sur le casier judiciaire, la loi sur la défense nationale, la loi sur la libération conditionnelle de détenus et la loi sur les forces étrangères présentes au Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

—Monsieur l'Orateur, le bill à l'étude marque une étape de plus dans le programme de réforme judiciaire du gouvernement. Tout a commencé avec le bill omnibus, tendant à modifier le Code criminel, présenté à la Chambre le 21 décembre 1967 par le ministre de la Justice de l'époque, l'actuel premier ministre (M. Trudeau). Devenue légale et marqué un progrès dans l'élaboration du processus de réforme judiciaire. Depuis la mise en vigueur de cette loi, nous avons progressé sous l'égide de mon prédécesseur au ministère de la Justice et avons adopté la loi sur la propagande haineuse, la loi sur la réforme du cautionnement, nous avons modifié la loi sur la preuve et, à part le bill dont nous sommes saisis, nous avons au *Feuilleton* un projet de loi à l'égard de l'intrusion dans la vie privée.